

FORMATION CONTINUE

Intervention en situation de comportements perturbateurs

Série Leader | LEA212**Public cible**

Cet atelier s'adresse aux professeurs qui exercent un rôle de leader/gestionnaire académique dans notre Faculté (direction facultaire, direction départementale, services, programmes, Centre, Bureau)

Contexte

Dans le domaine de la santé, le terme « comportements perturbateurs » réfère à des attitudes, des paroles, des actions et/ou des inactions « inappropriées », c'est à dire, qui nuisent ou risquent de nuire, ultimement, à la qualité des soins. À la FMSS, ce concept s'apparente à des situations de manque de professionnalisme, d'attitudes et/ou de communications problématiques, lesquelles sont susceptibles d'affecter négativement les personnes, les équipes, et la qualité du travail et de l'apprentissage.

Or, on sait que la sécurité psychologique constitue un facteur déterminant de l'apprentissage et de la performance des équipes. Elle dépend d'un environnement respectueux et ouvert, où les façons de communiquer sont saines. Les comportements perturbateurs peuvent être lourds de conséquence, à court, moyen et long terme...

Face à de tels comportements, la personne en position d'autorité gagne à être proactive, ne serait-ce que pour bien analyser la situation. Elle doit envisager des mesures concrètes pour qu'ils cessent, ce qui implique généralement une ou des conversations avec la personne concernée. Pour intervenir de la meilleure façon possible dans ces situations délicates, il est utile de s'inspirer de certains principes et d'approches reconnues.

Cet atelier comportera des exposés interactifs, des réflexions individuelles, des travaux en petits groupes, des discussions entre pairs et en grand groupe. Diverses notions clés seront explorées, des outils utiles seront partagés, et l'expérience des participants sera à l'honneur.

QUAND

Le 8 mai 2026
11 h 25 à 14 h 45
(Heures de l'Est)

DURÉE

2.5 heures

LIEU

FMSS - Campus de Longueuil LOCAL : L1-11610
150, PLACE CHARLES-LE MOYNE
LONGUEUIL (QC) J4K 0A8

Date limite d'inscription :
6 mai 2026

Objectifs

À la suite de cette formation, les personnes participantes seront en mesure de :

- Reconnaître les principaux **aspects dynamiques** entourant les **comportements perturbateurs** : les **manifestations**, les **causes**, les **impacts**, les **objectifs** d'intervention, et les **rôles et responsabilités** des différentes parties concernées pour qu'ils cessent.
- **Intervenir** auprès d'un collègue présentant un comportement perturbateur, d'une **façon éclairée et adaptée au contexte**, en **cohérence avec les pratiques reconnues**.
- Faire appel à des **ressources** ou des **collaborations** complémentaires au besoin.

Informations additionnelles

Cet atelier est l'un des 6 de la Série Leader du CPSS.

Il n'y a aucun prérequis, quoiqu'avoir préalablement fait l'atelier "Défis interpersonnels – LEA211" permettra probablement d'en profiter encore mieux.

Un diner (boîte à lunch) sera fourni aux personnes inscrites lors de cette formation.

Afin d'assurer une expérience de formation accessible et inclusive, nous vous invitons à nous informer de tout besoin d'adaptation ou de soutien.

Animation

Animation :

P^{re} Marie Giroux, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

Conception :

P^{re} Marie Giroux, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Patrice Perron, Département de médecine

Comité scientifique :

P^{re} Marie Giroux, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Éric Lachance, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^{re} Chantal Sylvain, Département de médecine de famille et de médecine d'urgence

P^r Jean-Sébastien Tremblay-Roy, Département de pédiatrie

P^r Jean-Daniel Baillargeon, Département de médecine

P^r Louis Gendron, Département de pharmacologie-physiologie

P^{re} Marie-Claude Jacques, École des sciences infirmières

P^{re} Marianne Saint-Jacques, Département des sciences de la santé communautaire

M. André Larochelle, Centre de pédagogie des sciences de la santé

Accréditation

*Cette activité est accréditée par le Centre de formation continue (CFC) de la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke qui est pleinement agréé par le Collège des médecins du Québec (CMQ) et par le Comité d'agrément de l'éducation médicale continue (CAÉMC). Pour les professionnels de la santé, le CFC remet une attestation de présence de **2 heures 30 minutes** de formation accréditée. Les participants doivent réclamer un nombre d'heures conforme à la durée de leur participation.*

*Selon le règlement du CMQ, cette formation correspond à **2 heures 30 minutes** d'activités de développement professionnel.*

*La présente activité offre une portion d'apprentissage collectif agréée (section 1) au sens que lui donne le programme de Maintien du certificat du Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada (CRMCC). Vous pouvez déclarer un maximum de **2 heures 30 minutes** de section 1.*

*Ce programme d'apprentissage en groupe d'un crédit par heure répond aux critères de certification du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC), a reçu la certification du CFC et donne droit jusqu'à **2 heures 30 minutes** de crédits MainPro+.*

Prenez note que le délai maximum pour la délivrance de l'attestation est de 15 jours ouvrables.